AR Prefecture

017-241700624-20220905-LT1CDC2022-AR Reçu le 06/09/2022 Publié le 06/09/2022

ARRETE DU PRESIDENT

BUDGETS : COMMUNAUTE DE COMMUNES ILE D'OLERON LIGNE DE TRÉSORERIE N°1 - 2022

Le Président de la Communauté de Communes de l'île d'Oléron

Vu la délibération du 8 juillet 2021 (n°42) portant attribution au Président de la délégation suivante :

- De réaliser les lignes de trésorerie (1er budget principal et ses budgets annexes et 2ème budget en simple autonomie financière) sur la base d'un montant maximum autorisé par le conseil communautaire soit 2M€ par compte au Trésor. (L 2122-22 du CGCT).

CONDITIONS DE SIGNATURE

La Communauté de Communes constate d'importants décalages dans le temps pour le versement de subventions ou de dédommagement de sinistres constatés :

- Subventions dans la cadre du contrat Oléron 21 (1.5 M€)
- Subventions pour la construction de la Gendarmerie Intercommunale (2 M€)
- Attente du jugement opposant la CDC Oléron aux intervenants à l'acte de construire le centre aquatique (garantie décennale), pour l'estimation du préjudice est estimé entre 1 et 1.5 M€.

Ces recettes certaines non encore encaissées génèrent une fragilité dans la trésorerie de la CDC Oléron.

ARRETE:

BUDGET CDC OLERON signature d'une ligne de Trésorerie

- Montant

1 500 000 €

- Date départ

du 4/9/22 pour une durée de 1 an

- Taux

€STR + marge 0.2 %

- Frais de dossiers

1500 €

- Non Utilisation

0.1 %

- Commission engagement, de mouvement : néant

Fait à Saint Pierre d'Oléron, Le 5 septembre 2022

Le Président de la Communauté de

Communes

Michel PARENT

DE COMMUNES Le Président

Michel PARENT

AR Prefecture

017-241700624-20220905-LT1CDC2022-AR Reçu le 06/09/2022 Publié le 06/09/2022

Yang and mark